



février 2019 - www.la-cab.fr

n°3

**DOSSIER
SPÉCIAL**

Travaux coordonnés
CAB & Ville de Bergerac
Pages 4 à 7

La CAB Investit Pour le futur



BERGERAC, BOSSET, BOUNIAGUES, COLOMBIER, COURS-DE-PILE, CREYSSE, CUNÈGES, FRAISSE, GAGEAC-ET-ROUILLAC, GARDONNE, GINESTET, LA FORCE, LAMONZIE-SAINT-MARTIN, LAMONZIE-MONTASTRUC, LE FLEIX, LEMBRAS, LUNAS, MESCOULES, MONBAZILLAC, MONESTIER, MONFAUCON, MOULEYDIER, POMPORT, PRIGONRIEUX, QUEYSSAC, RAZAC-DE-SAUSSIGNAC, RIBAGNAC, ROUFFIGNAC-DE-SIGOULÈS, SAINT-GEORGES-DE-BLANCANEIX, SAINT-GERMAIN-ET-MONS, SAINT-GÉRY, SAINT-LAURENT-DES-VIGNES, SAINT-NEXANS, SAINT-PIERRE-D'EYRAUD, SAINT-SAUVEUR-DE-BERGERAC, SAUSSIGNAC, SIGOULÈS-ET-FLAUGEAC, THÉNAC



LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BERGERACOISE

Directeur de la publication : Frédéric Delmarès • **Directrice adjointe de la publication** : Sylvie Chevallier
Supervision : Laurence Rouan • **Rédacteurs principaux** : Valérie Hubert-Cassant et Services de la CAB
Photos : Adobe Stock - Valérie Hubert-Cassant et Services de la CAB
Tirage : 22 000 exemplaires • **Conception graphique** : Com'par ici • **Impression** : Imprimerie Charron
Dépôt légal 1^{er} trimestre 2019 - N° ISSN 2557-0617

La CAB Domaine de La Tour - "La Tour Est" - CS40012 - 24112 Bergerac cedex
Tél. 05 53 23 43 95 - contact@la-cab.fr / www.la-cab.fr • **Facebook** : www.facebook.com/la.cab.24 • **Twitter** : La Cab24 Agglo

Édito

Le mot du Président



Frédéric Delmarès

« Ensemble, bâtissons
notre territoire »

Sommaire

Pages 3 à 7	Travaux CAB et Ville de Bergerac
Pages 8-9	Travaux, l'Agglo investit pour ses communes
Pages 10-11	Les Services de la CAB / Communes : Qui fait quoi ?
Pages 12-13	Ligne SNCF entre Bergerac et Libourne Planning des travaux du 02/01 au 29/09/2019
Pages 14	Soutien de l'Agglo aux entreprises
Pages 15	Délégation Générale du Grand Bergeracois
Pages 18	Gestion de l'eau sur le territoire Coup de projecteur sur la GÉMAPI
Pages 19	Tribune des Élus

Mes chers concitoyens,

En ces temps de colère populaire et d'opposition de territoires, il est compliqué de ne pas être éternel par le découragement. Aussi, je profite de cette tribune pour vous faire part de mon ressenti sur cette fin d'année 2018 ô combien difficile. Nous sommes à présent en 2019, je nous souhaite un avenir plus réjouissant.

Pour vous, comme pour nous les élus locaux, la détresse manifestée ces dernières semaines n'est pas usurpée.

Dans les collectivités, nous subissons chaque jour la réglementation verticale et bureaucratique. La complexité administrative ralentit tous les projets, privés ou publics. L'inégalité entre les métropoles et notre monde rural s'accroît inexorablement et l'Etat baisse ses dotations, pourtant capitales pour réduire ce fossé. Il nous impose de nouvelles attributions sans apport financier, ce qui nous oblige sans cesse à rechercher des solutions pour équilibrer nos budgets. Sur notre territoire, beaucoup de collègues élus ne se représenteront pas lors des prochaines élections. D'autres ont même préféré démissionner. N'oublions pas que les élus sont au service de l'intérêt général et sont les garants de nos valeurs républicaines. C'est pourquoi, voir les élus locaux abdiquer n'est pas un bon signal pour la démocratie.

Président de la CAB, je me positionne comme un élu combatif, inventif, refusant de me lamenter car telle est ma conception du mandat politique.

Pour atteindre les objectifs fixés, nous devons :

- Maintenir et optimiser le niveau actuel des services à la population car le rôle de l'intercommunalité est d'harmoniser les services sur un même territoire dans un souci d'équité.
- Investir car une collectivité qui n'investit pas s'appauvrit et le rôle de l'intercommunalité est de construire à plusieurs ce que les communes ne pouvaient faire seules.
- Accompagner nos communes dans leurs projets en les soutenant financièrement.

La CAB et ses communes sont dans une réciprocité d'intérêts qui doit profiter au plus grand nombre.

Une intercommunalité est forte lorsqu'elle prend en compte les communes qui la composent et sans lesquelles elle n'est rien. De par sa proximité, la commune permet de garder le contact avec la population. La mépriser est une erreur et j'espère continuer à travailler avec la majorité du conseil communautaire dans cette bonne intelligence.

Projets sur mesure pour une **AGGLO ATTRACTIVE**

30 km de véloroute voie verte **DE MOULEYDIER À GARDONNE**

“ L’Est de la CAB, bientôt connecté à Bergerac
par la Véloroute Voie Verte V91 ”



Projet touristique phare de la CAB, la voie verte soutenue financièrement par l'Europe (FEDER), l'État, la Région et le Département, a fait en 2018 un grand bond en avant. Les travaux ont démarré en septembre 2017 sur des emprises publiques et/ou communautaires.

Depuis, les campagnes d'acquisition ont permis de nettement faire avancer ce projet puisqu'à ce jour, plus de 16 km de parcours ont été aménagés. 10% seulement est en voie partagée, le reste, plus de 14 km, est en site propre, réservé aux modes de déplacement doux : piétons, personnes à mobilité réduite, cyclistes, rollers...

Les travaux prévus en 2019 permettront de connecter tous les tronçons réalisés et d'assurer, ainsi, une continuité entre le barrage de Tuilières et l'allée des Cinquets à Prigonrieux via Mouleydier, Creysse et Bergerac.

Le linéaire programmé en 2019 est plus faible que l'année précédente (un peu plus de 6 km) mais les chantiers sont colossaux puisqu'il s'agit de créer une traversée sécurisée de la RD/voie ferrée à St-Lizier ou d'aménager le port de Bergerac.

En parallèle de cette liaison Mouleydier-Prigonrieux, 2019 sera l'année de la préparation de la

jonction entre Prigonrieux et la Gironde via La Force, Saint-Pierre d'Eyraud et Gardonne.

Ce projet a fait en 2018 un grand bond en avant.

Les travaux ont démarré en septembre 2017 sur des emprises publiques et/ou communautaires.

Une Véloroute Voie Verte qui fait face à la Dordogne



Projets sur mesure pour une **AGGLO ATTRACTIVE**

**DOSSIER
SPÉCIAL**

La Véloroute Voie Verte (VRVV)

Travaux coordonnés CAB / Ville de BERGERAC

“ La Maison des Vins et du Tourisme, le Port, la Véloroute Voie Verte, la rue des Récollets, la place Cayla... La Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB) et la Ville de Bergerac travaillent de concert pour développer le territoire. Les aménagements du Port et du Centre Historique de Bergerac incarnent cette volonté d'aller de l'avant. La fin des chantiers est prévue pour **Juin 2019**. ”



Le projet de véloroute voie verte (VRVV) s'inscrit dans un large programme d'aménagement cyclable irriguant toute l'Europe.

Classé au schéma régional et national des véloroutes voies vertes, l'itinéraire de la V91 repose sur des tronçons en site propre (voie verte) et des véloroutes utilisant des routes calmes. Sur le territoire de la CAB, il s'agit de la création et de l'aménagement d'un axe principal d'environ 30 km reliant Mouleydier en amont à Gardonne en aval. L'itinéraire suit la rivière Dordogne.

Une Véloroute Voie Verte qui longe la Dordogne

La Véloroute Voie Verte traverse Bergerac. Elle descend de la rue Hippolyte Taine pour longer le port en passant d'abord par un encorbellement dans le virage sud. Ce dernier sera aménagé en bois. Le cheminement se poursuit sur 140 mètres de long et 6 mètres de large. Des gradins composés de trois marches vont remplacer le muret qui descend sur le Port. Faits en pierre de Limeyrat (en Périgord), ils serviront aux promeneurs et spectateurs des Estivales.



ACTION CŒUR DE VILLE



Projets sur mesure pour une **AGGLO ATTRACTIVE**

**DOSSIER
SPÉCIAL**

Travaux du port

Travaux coordonnés CAB / Ville de BERGERAC



Les travaux du réseau d'assainissement qui précèdent ceux de la Voie Verte, arrivent à leur fin.

Ces derniers, partis de la station d'épuration du barrage en avril 2018, arrivent dans le centre historique.

Ce chantier très important par son envergure et ses nombreux défis techniques, est réalisé par la Ville. Il va permettre de moderniser la cité.

Ainsi, c'est plus d'un tiers des effluents sur l'Est et le Nord-Est de la commune qui vont transiter par ces nouveaux équipements.

Rive Gauche : inondations du quartier "Le Tounet"

Suite aux inondations qui ont eu lieu dans le quartier Sud en juin dernier, la CAB a été missionnée pour réaliser un important nettoyage des réseaux pluviaux et de la Gabanelle.

Des mesures de prévention ont été programmées à l'échelle du bassin versant (territoire qui reçoit les eaux de pluie). Il s'agit :

- D'acquérir des terrains pour redimensionner des ponts empêchant le bon écoulement des eaux.
- De retravailler un ouvrage routier, (route du Combal totalement engorgée par des eaux de ruissellement).
- D'accompagner les riverains, à qui il incombe d'entretenir la Gabanelle longeant le quartier.



ACTION CŒUR DE VILLE



Projets sur mesure pour une **AGGLO ATTRACTIVE**

**DOSSIER
SPÉCIAL**

Bergerac aménage son cœur historique



Le Cœur Historique réhabilité grâce à la rénovation
des places Cayla et Mirpe, desservies par la rue des Récollets.



Récollets, Cayla et Mirpe

La rue des Récollets, la place Cayla et la place de la Mirpe vont être réaménagées en 2019.

Ce projet s'inscrit dans le plan d'actions Cœur de Ville et fera l'objet d'une concertation publique.

Les matériaux envisagés s'inspireront de la rue des Fontaines et de la rue du Port. La rue des Récollets sera en sens unique, dans le sens descendant vers le Port et conservera une partie enrobée.

Un diagnostic sanitaire concernant les marronniers (place de la Mirpe) est à l'étude.

Les esquisses (de droite) pourront être modifiées à la suite de la concertation publique.



ACTION CŒUR DE VILLE



Projets sur mesure pour une **AGGLO ATTRACTIVE**

La Maison des Vins et du Tourisme

Travaux coordonnés CAB / Ville de BERGERAC

**DOSSIER
SPÉCIAL**

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise, l'Interprofession des Vins de Bergerac et de Duras (IVBD), et l'Office de Tourisme ont défini autour d'un même lieu, trois axes de développement du territoire avec en fer de lance la Maison des Vins et du Tourisme.

L'IVBD dévoile ses atouts

Premier axe, l'IVBD va mettre en valeur son patrimoine viticole pour promouvoir son vignoble, la route des vins et le patrimoine touristique du territoire.

Œnotourisme

Deuxième axe, le nouvel Office de Tourisme, vecteur du développement du patrimoine historique, accompagnera les visiteurs sur le territoire en mettant l'accent sur l'œnotourisme.

Son implantation au sein de la Maison des Vins et du tourisme optimisera son efficacité.

Dégustation et scénographie Cyrano

Le troisième axe se situe dans la Maison des Vins et du Tourisme. Dans ses murs, le visiteur pourra prendre le temps de déguster les vins locaux et découvrir un espace scénographique autour du personnage de Cyrano de Bergerac. Cet espace reprend tous les attributs universellement connus du personnage emblématique "espace panache", "espace sensoriel" et "espace poétique".

Les travaux de la Maison des Vins ont débuté en octobre 2018. Ils se poursuivront jusqu'en juin 2019. Une verrière fera face au Port et à la Dordogne. Tout le long du bâtiment, une vêtue béton servant d'ombrage, sera édifiée. Un accès libre à la terrasse sera mis en place et permettra d'accéder aux différents espaces.

L'AGGLO investit pour SES COMMUNES

Chiffre clé **2,3 MILLIONS D'EUROS**

TRAVAUX DE VOIRIE RÉALISÉS EN 2018

SIGOULES

Réalisation d'un aménagement de sécurité sur la route du Cluzeau.

Objectif : Création d'une continuité du cheminement piétonnier le long de cette voie utilisée par les lycéens allant du bourg à leur établissement scolaire du Cluzeau.

SAUSSIGNAC

Réalisation d'un aménagement de sécurité devant l'école.

Objectif : Sécuriser les abords de l'école où piétons et véhicules se mêlaient en permanence.

CREYSSE

Carrefour de la route de Troche.

Objectif : Sécuriser ce carrefour avec la RD660 en donnant davantage de visibilité aux usagers arrivant de la route de Troche.

LA FORCE

Création d'une traversée piétonne sécurisée sur la rue John Bost.

Objectif : Créer un plateau surélevé au carrefour avec la rue du Stade pour faciliter et sécuriser les nombreuses traversées piétonnes quotidiennes des résidents et employés de la Fondation John Bost se rendant vers le centre bourg. Le plateau surélevé a permis de réduire la vitesse d'approche des véhicules.

DEUX ZONES D'ACTIVITÉS

BOUNIAGUES

Extension de voie sur la ZAE la Renoncie.

Objectif : Créer une extension de chaussée permettant de desservir des terrains supplémentaires dans un but de développement futur de la zone.

PRIGONRIEUX

Création de voie sur la ZAE de Lanxade.

Objectif : Créer une voie de desserte de la zone d'activités dont les premiers lots ont été vendus.



Sigoulès



Saussignac



Carrefour de Troche à Creysse



Rue John Bost à La Force



ZA La Renoncie à Bouniagues

L'AGGLO cofinance LES PROJETS COMMUNAUX

Les fonds DE CONCOURS

FONDS DE CONCOURS ATTRIBUÉS PAR L'AGGLO POUR 2018 : 355 387 €

Le fond de concours est une aide financière allouée par la Communauté d'Agglomération Bergeracoise aux communes. Il est accordé ponctuellement, sur des dossiers déterminés. Le fond de concours donne lieu à délibérations et doit être adopté à la majorité du Conseil Communautaire. De plus, l'Agglo apporte aux communes des aides techniques qui se traduisent par une assistance, des conseils ou la mise à disposition de matériel ou de personnel dans divers domaines.

En 2019 et 2020, de nouveaux projets seront examinés et votés en Conseils Communautaire.



Bouniagues
Réhabilitation d'un bâtiment communal
21 000 €



Ginestet
Rénovation et mises aux normes mairie
40 000 €



Lamonzie-Saint-Martin
Construction salle omnisport **50 000 €**



Lamonzie Montastruc
Aménagement de bourg **46 848 €**



Lunas
Aménagement de bourg
35 855 €



Monfaucon
Travaux aménagement bâtiment communal
9 000 €



Pomport
Début des travaux du réaménagement d'un ancien local commercial **15 000 €**



Prignonrieux
Deuxième tranche de l'aménagement de bourg
80 000 €



Saint-Sauveur-de-Bergerac
Rénovation, et installation sportive **11 810 €**
Extension du cimetière **14 948 €**

CAB COMMUNES

qui fait quoi ?

Passez 24 heures avec Mélanie, Hadrien et leurs enfants, habitants de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.



Réveil de la famille. C'est l'heure de la collecte des déchets sur le territoire de la CAB.

Collecte des déchets : **Compétence CAB**
Propreté du bourg : **Compétence communale**



Départ de Mélanie en voiture avec ses enfants. Elle dépose son fils Gabriel à la crèche et sa fille Alice à l'école maternelle.

Crèches à Bergerac, les Cabrioles, crèches Tom Pous et Mini Pous et Bellegarde : **Compétence CAB**

Crèches en communes : Saint-Sauveur (L'eau Vive), La Force (Les Pitchouns), Prignorioux (Les Moussaillons), Sigoulès-et-Flaugeac (Les Raisins Neufs) : **Compétence CAB**

École maternelle : **Compétence communale**



Mélanie se rend sur l'une des zones d'activités économiques de la CAB ou se trouve son entreprise.

La CAB accompagne le développement des entreprises et soutient le commerce. Elle aménage et commercialise 400 hectares de zones d'activités.

Développement économique : **Compétence CAB**



Direction la piscine intercommunale pour Mélanie et ses collègues, qui suivent un cours d'aquagym. Elles empruntent un bus pour y aller.

La CAB assure le fonctionnement de la piscine intercommunale. Près de 113 000 entrées en 2017 dont 34 202 scolaires. Les transports urbains circulent avec des horaires programmés ou des horaires à la demande (TAD).

Piscine Intercommunale : **Compétence CAB**
Transports Urbains : **Compétence CAB**





De retour du spectacle, Mélanie consulte le site de l'Office de Tourisme de Bergerac-Sud Dordogne pour préparer la venue de leurs amis.



22h30



Office de Tourisme-Bergerac Sud Dordogne :
Compétence détenue par la CAB qui la délègue à l'Office de Tourisme



Mélanie et Hadrien se préparent pour la soirée au centre culturel, ils ont réservé leur place sur le site de la CAB.

Centre Culturel Michel Manet et Auditorium François Mitterrand : **Compétence CAB**



19h30



Hadrien part en balade avec les enfants sur la Voie Verte pendant que Mélanie inscrit Alice au centre de loisirs via le site internet de la CAB.

Environnement : **Compétence CAB**

Bureau Information Jeunesse et VPTJ (Vacances Pour Tous les Jeunes).
ALSH à Bergerac : Toutifaut. ALSH en communes : Prignorieux, La Force, Saint-Sauveur, Sigoulès-et-Flaugeac : **Compétence CAB**



18h30



Mélanie a rendez-vous à la mairie avec Hadrien pour déposer le permis de construire de leur future maison. Ils font un détour par la bibliothèque pour emprunter livres et DVD pour les enfants.

Bibliothèques de St-Laurent-Des-Vignes, Bouniagues, St-Pierre-d'Eyraud, St-Germain-et-Mons, Creysse, Mouleydier, Sigoulès-et-Flaugeac et Ginestet, médiathèques de Bergerac, La Force, Lamonzie-St-Martin, Cours-de-Pile et Prignorieux : **compétence CAB**

Permis de construire et dépôt du document : **compétence communale**

Instruction du permis : **compétence CAB**



17h00



En savoir plus ► <https://www.la-cab.fr/>

INFO TRAVAUX



**TRAVAUX
SNCF
RÉSEAU**

MODERNISATION DE LA LIGNE LIBOURNE-LE BUISSON RENOUVELLEMENT DE LA VOIE FERRÉE ENTRE LIBOURNE ET BERGERAC

TRAVAUX DE JANVIER À SEPTEMBRE 2019

→ LIGNE FERMÉE À PARTIR DU 2 JANVIER

Afin d'assurer la pérennité de la section de ligne ferroviaire entre Libourne et Bergerac et de rétablir les performances nominales de la ligne, **d'importants travaux de renouvellement de la voie sont réalisés entre janvier et septembre 2019**. Cette opération est rendue possible grâce à l'engagement de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'Etat et de 16 collectivités territoriales aux côtés de SNCF Réseau. L'ensemble des partenaires est fortement mobilisé pour pérenniser et fiabiliser la desserte ferroviaire de l'ensemble des villes situées sur la ligne Libourne - Bergerac - Sarlat.



DESSCRIPTIF DE L'OPÉRATION

- Renouvellement complet de la voie (rails, traverses, ballast) sur 62 km
- Travaux de réfection de la plateforme sous la voie
- Renouvellement de 10 aiguillages
- Travaux d'assainissement (curage et création de fossés)
- Remplacement des platelages de 72 passages à niveau
- Réfection des pistes le long de la voie
- Interventions sur les ouvrages d'art, ouvrages en terre et ouvrages hydrauliques
- Remplacement du pont ferroviaire métallique de Pineuilh

→ Ces travaux réalisés essentiellement de jour nécessitent l'interruption totale des circulations des trains de voyageurs entre Libourne et Le Buisson sur une période de 9 mois entre janvier et septembre 2019. Ils seront réalisés par la méthode dite « suite rapide » (train usine).

CO-FINANCEURS





LE PLANNING DES TRAVAUX

Du 02 janvier au 22 mars 2019 :

Travaux connexes

- Dévoisement des réseaux
- Réfection de la plateforme et du dispositif hydraulique
- Renouvellement d'une partie des passages à niveau
- Déchargement du reste des Longs Rails Soudés le long des voies
- Travaux sur les ouvrages d'art
- Travaux de voie en gare de Bergerac



Du 3 juin au 29 septembre 2019 :

Travaux dits en « hors suite » dans 5 gares

(Saint-Émilion, Castillon-la-Bataille, Vélignes, Sainte-Foy-la-Grande, Gardonne)

- Renouvellement de 7 km de voie situés dans des zones non traitables par le train usine (dans les gares)
- Réfection de la plateforme et du dispositif hydraulique
- Renouvellement des aiguillages
- Remplacement du pont ferroviaire de Pineuilh
- Réparation et mise en peinture de 3 ponts ferroviaires métalliques
- Finitions



Du 18 mars au 21 juin 2019 : Travaux au moyen de la suite rapide (train usine)

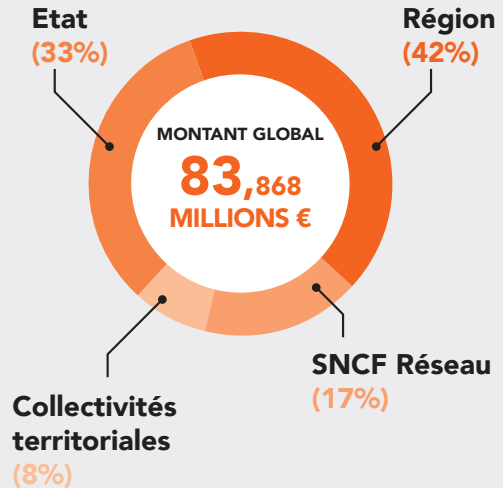
Renouvellement de 55 km de voie ferrée
Travaux réalisés dans le sens Bergerac-Libourne, à partir de la base travaux de Coutras



**30 septembre 2019 :
Reprise des
circulations**



FINANCEMENT



- **Conseils départementaux** de Gironde et Dordogne
- **Communautés d'Agglomération** Bergeracoise, du Libournais et du Grand Périgueux
- **Communauté de Communes :**
 - Grand Saint-Emilionnais
 - Castillon-Pujols
 - Montaigne Montravel et Gurson
 - Pays Foyen
 - Bastides Dordogne-Périgord
 - Vallée de l'Homme
 - Sarlat-Périgord Noir
 - Domme-Villefranche du Périgord
 - Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède
 - Portes Sud Périgord
 - Pays de Fénelon



INFOS VOYAGEURS

TER propose pendant toute la durée des travaux un plan de transport de substitution ainsi que des dérogations sous conditions* pour voyager sur d'autres lignes.

Sur internet :

- sncf.com
- ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine

Par téléphone :



VOS CONSEILLERS : DU LUNDI AU VENDREDI DE 6H30 À 19H30

Sur mobile :

Avec l'application SNCF à télécharger gratuitement

Sur Twitter :

@TERNouvelleAQ

Nouveau depuis septembre, suivez en temps réel toute l'info trafic de vos TER tous les jours du lundi au vendredi, de 6h à 10h et de 16h à 20h.

* Abonnement annuel ou mensuel, abonnement scolaire réglementé (ASR), abonnement interne scolaire (AIS) ou abonnement interne étudiant (AIE)

L'AGGLO facilite le développement ÉCONOMIQUE

Soutenir LES ENTREPRISES



LUDIKS FOR RÉVEURS

Hôtel et bar à jeux tendance à Bergerac

Emilie et Julien Spiteri ont acheté le fonds de commerce de l'hôtel 3 étoiles "VEROTEL" situé route d'Agen, sur la commune de Bergerac, au printemps 2018 et ont créé une nouvelle société, la SAS Ludik For Rêveurs.

Cet établissement de 47 chambres avec bar, piscine et salle de séminaire est devenu un lieu dédié aux jeux de société. En effet, à l'hôtel s'est ajouté un bar à jeux, un nouveau concept au succès incontesté dans l'hexagone. Des très nombreuses références de jeux exigent une sérieuse réflexion. Il est possible de s'évader avec les indétrônables jeux et des petits nouveaux qui correspondront aux geek avertis ou aux plus curieux.

Ludik for rêveurs

9, route d'Agen - 24100 Bergerac
Tél. 05 53 24 89 76
<https://ludik-for-reveurs.com/>
www.facebook.com/ludikforreveurs

Aides de la CAB

Le montant des investissements (gros œuvre, matériel, mobilier) s'élève à environ 850 000 €. La société emploie à ce jour 4 salariés et envisage de créer 2 emplois supplémentaires. La CAB est intervenue à hauteur de 20 000 € au titre de ces investissements

PÂTISSERIE FRANÇOIS GRANGER

Une surface de production agrandie et une production ouverte sur le monde

Nathalie et François Granger ont implanté leur première pâtisserie en 1994 rue Valette à Bergerac. Ils ont ouvert un second site en 1999 rue Ste-Catherine.

François Granger fait sortir de terre un nouveau laboratoire de fabrication, de transformation de pâtisseries et de confiseries sur la ZAE de Vallade. L'entreprise bénéficie désormais de 750 m² au lieu de 280 m².



Aides de la CAB

Coût de l'opération : un peu plus de 426 000 € pour aménager l'ancien local d'une entreprise d'alimentation animale et pour des investissements matériels. François Granger a reçu 80 000 € d'aides publiques dont 20 000 € de la CAB.

Pâtisserie François

5, rue Sainte Catherine - 24100 BERGERAC
Tél. 05 53 24 81 58 - www.patisserie-francois.com/
141, rue Valette - 24100 BERGERAC
Tél. 05 53 61 92 10 - www.patisserie-francois.com/



VCN INDUSTRIES

L'entreprise spécialisée dans l'infiniment petit triple sa surface de production

Expert dans la mécanique de haute précision, située en plein cœur du vignoble Bergeracois, VCN Industries appartient aux entreprises spécialisées dans le décolletage. La société jouit d'une image de marque de très haute technicité, de réactivité et d'adaptation constante aux besoins des clients, ce qui lui a permis d'être très bien référencée chez les clients et de capter des marchés à plus forts volumes. Jean-Michel Vacher, dirigeant de VCN Industries travaille avec des partenaires issus de différents domaines comme le médical, la Défense, l'aéronautique, la connectique, le luxe...

Pour se diversifier, atteindre de nouveaux marchés et augmenter ses capacités de production, VCN Industries a lancé un programme d'investissement comprenant l'acquisition des 3 centres d'usinages avec embarreurs et la construction d'un nouvel atelier de 2 000 m². La société vient d'aménager dans un nouveau site résolument High tech et a triplé sa surface de production.

VCN Industries

Z.A.E Du Roc de la Peyre - 24240 SIGOULES - France
Tél. 05 53 73 04 23
contact@vcn-industries.com

Aides de la CAB

Le coût global des investissements s'est élevé à 2 900 000 €. La CAB a accompagné financièrement cet investissement à hauteur de 30 000 €.

L'AGGLO élargit SON ACTION

La délégation GÉNÉRALE DU GRAND BERGERACOIS

Depuis le 1^{er} juillet 2018, la Délégation Générale du Grand Bergeracois est une structure de coopération entre les 4 intercommunalités(1) composant son territoire. Ces 4 entités, habituées à coopérer au sein du Pays du Grand Bergeracois, ont conventionné afin de poursuivre la construction conjointe de projets, via une coordination partagée.

L'objectif est de regrouper les efforts autour d'une stratégie et de moyens communs qui doivent :

- Affirmer la cohérence des projets locaux aux yeux des financeurs (Le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et l'Union Européenne) et ainsi faciliter l'accès à des aides publiques importantes.
- Accompagner et conseiller les porteurs de projets pour la réalisation et le financement des actions.
- Faire émerger des projets fédérateurs à l'échelle du Bergeracois, dans des domaines qui nécessitent de parler d'une seule voix et de mutualiser les compétences.

LEADER 2014-2020 Développement rural

- 1 570 000 € de fonds Européens
- 80 projets soutenus
- 200 emplois créés
- 150 emplois maintenus.

Projets soutenus :

- Recyclerie de Bergerac
- Parcours de santé de Lalinde...



TOURISME Développer des stratégies partagées

- Numérique
 - 1 site Internet : 495 000 visites
 - www.pays-bergerac-tourisme.com
 - Animation réseaux sociaux

- Touristique
 - Formations professionnelles
 - Fédérer les Offices de Tourisme



CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

- Instance de démocratie participative (en cours de reconstitution).



PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE Prendre en main son alimentation

- Promouvoir les circuits courts
- Relocaliser l'alimentation
- Lutter contre le gaspillage



CONTRAT DE DYNAMISATION ET COHESION Soutiens humains et financiers du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

- Pour le développement économique et de l'emploi
- Pour les services de proximité
- Pour l'accès aux soins
- Pour les grands projets et l'attractivité du Grand Bergeracois



METIERS D'ART 10 ans de soutien économique et touristique

- 1 salon annuel Métiers & Arts
- Réseau de 60 artisans
- Des actions sur l'ensemble du territoire
- 1 nouveau site Internet
- www.metiersdart-grandbergeracois.fr



(1)
-la Communauté d'Agglomération Bergeracoise,
-la Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord,
-la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gursion,
-la Communauté de Communes Portes Sud Périgord.

**Vous pouvez contacter la Délégation Générale du Grand Bergeracois
pour tout renseignement complémentaire au 05 53 27 30 26**

L'AGGLO accompagne votre QUOTIDIEN

Santé **ACCUEIL DES INTERNES EN MÉDECINE**



Soirée des Jeunes Internes organisée par la CAB

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise souhaite engager plusieurs réflexions et faciliter la mise en œuvre de tout projet qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la désertification médicale.

A ce titre, elle co-pilote avec l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine, le Contrat Local de Santé dont une quinzaine d'institutions ou collectivités sont signataires.

Encourager, faciliter l'implantation de professionnels de santé sur notre territoire et plus particulièrement de médecins généralistes, est une des priorités. Si les Maisons de Santé Pluridisciplinaires sont des équipements attractifs, il faut avant tout mettre en avant la qualité de l'accueil du Bergeracois.

AIDES AUX LOGEMENTS

Pour ce faire, la CAB accorde des aides au logement des étudiants internes, futurs professionnels de santé, qui effectuent leur stage auprès des médecins libéraux agréés maîtres de stage ou aux Centres Hospitaliers de Bergerac et Vauclaire.

Le montant est fixé à 70 % du montant du loyer dans la limite de 200 euros par mois soit 1200 euros pour leur stage d'internat.

Sur 2018, plusieurs jeunes ont bénéficié de ce soutien.

De plus, à chaque promotion, la CAB organise une soirée d'accueil, placée sous le signe de la convivialité, au cours de laquelle est proposée une séquence scientifique (Sport Santé, le 25 juin 2018 – l'Hypnose, le 14 novembre 2018) et une information-découverte des atouts de notre région (sports – loisirs - culture, ...).

Une quinzaine d'étudiants, accompagnés de leurs maîtres de stage y ont chaque fois été accueillis.

Ces initiatives pourraient contribuer à l'installation de ces futurs médecins sur notre territoire.

Santé **UN PARCOURS GRATUIT ET OUVERT 7J/7J**

Le diagnostic de territoire, réalisé en phase préalable à la signature du Contrat Local de Santé (CLS) de 2^{ème} génération en avril 2018, a mis en lumière les indicateurs suivants :

- Le taux élevé de surcharge pondérale et d'obésité notamment chez les jeunes et adolescents du territoire.
- La pratique sportive plus faible que la moyenne régionale toutes classes d'âges confondus.
- La difficulté d'intégration qui isole des personnes dont la précarité sociale est d'origine multifactorielle.

Dans le cadre du CLS, la CAB tient compte des éléments du diagnostic, et propose une réponse adaptée pour l'ensemble de la population.

Le parc de Pombonne est un lieu idéal pour cette 1^{ère} implantation ; un projet partagé avec les services de la ville de Bergerac.

Le parcours dispose de 9 modules en bois : Poutres d'équilibre - Slalom - Rondins à sauter Échelles d'escalade - Échelles horizontales Pas Japonais - Sauts de haies - Barres parallèles et barres fixes qui forment 270 mètres de parcours.



Sport / santé et sport sur ordonnance

UN PETIT MOT SUR LE SPORT SUR ORDONNANCE

Un nouveau projet mis en place au mois de novembre dernier ; l'atelier «pass mouv», propose du sport à des patients atteints d'une affection de longue durée, et ce sur prescription médicale avec le concours d'un éducateur spécialisé Activité Physique Adaptée. Ce projet est partagé avec Dordogne Profession Sport et Loisirs.

L'AGGLO accompagne votre QUOTIDIEN

Crèche Pous **DES MOYENS POUR GRANDIR**

L'année 2018 est celle d'une seconde naissance pour la crèche Pous. Deux espaces, Tom Pous et Mini Pous accueillent désormais les enfants. Le programme de rénovation se poursuivra en 2019 et 2020 durant les fermetures estivales.

Le nouveau concept innovant de la crèche Pous répond à deux objectifs : favoriser l'éveil des enfants et l'accueil des familles. Le local initial ne permettait pas d'offrir un espace cocooning aux bébés et aux enfants. Rénovée en profondeur, cette ancienne caserne des années 70 est répartie en deux nouveaux espaces : Tom Pous au rez-de-chaussée avec sa cour de 140 m², son jardin ombragé de 800 m², Mini Pous à l'étage avec sa terrasse aménagée. Le mobilier, sécurisé, fonctionnel et ludique à souhait, égaie par de multiples touches de couleurs les deux nouvelles entités de la crèche.

Aménagement pensé sur deux étages

Cette structure est agréée pour accueillir 75 enfants. Une unité au rez-de-chaussée de 35 places et l'autre de 40 places à l'étage, toutes deux pour les enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans.

Cette réorganisation a pour objectif de proposer un accueil à taille humaine, d'inscrire les enfants dans des petits groupes d'activités, ce qui donne le sentiment de prise en charge individuelle. C'était un souhait du personnel de la crèche.

Pour chaque entité, cinq nouveaux espaces récréatifs, apaisants, délassants ou festifs s'ouvrent aux enfants.

Repeint, le hall d'entrée est équipé d'une barrière de sécurité sur le trottoir, évitant aux enfants d'être immédiatement en contact avec la route lors de la sortie avec les parents.

Le nouveau système de digicode, avec un accès distinct d'un étage à l'autre, empêche les enfants d'emprunter seuls les escaliers. Et Bubulle, le poisson rouge de la crèche, veille patiemment sur les bouts de choux...

Les Travaux réalisés en 2018 pour un montant total de 68 350 € TTC, ont été confiés à des entreprises du Bergeracois. En 2018, du mobilier a été acquis pour un montant de 9 460 € TTC et du matériel pour un montant de 6 330 €.



INFOS PRATIQUES

Multi-accueil Pous

3 rue du Périgord - 24100 BERGERAC
Tél : 05 53 57 22 95
creche.pous@la-cab.fr

Responsable Mini Pous :

Valérie Péchescot

Responsable Tom Pous :

Valérie Curci

L'AGGLO entretient votre TERRITOIRE

La GEMAPI QU'EST-CE QUE C'EST ?

Suite aux inondations dramatiques de ces dernières années, l'Assemblée Nationale a créé une nouvelle compétence, la GEMAPI exercée par la CAB pour ce qui nous concerne. Ce nouveau service qui consiste à l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues, est financé par une taxe qui figure sur votre taxe d'habitation, fixée par la CAB à 3 €/habitant. La loi ne permet pas qu'elle excède 40 €/habitant.



La Communauté d'Agglomération Bergeracoise a souhaité exercer directement cette compétence en créant un service en régie et en travaillant par convention avec les collectivités voisines sur l'ensemble du linéaire des cours d'eau (Couze, Conne, Gardonnnette, Caudeau, Eyraud, Lidoire, ainsi que leurs affluents). Cette nouvelle organisation, a pour objectif une gestion cohérente des cours d'eau sur l'ensemble du territoire, sans remettre en question le principe de propriété des cours d'eau, ni les droits et devoirs d'entretien des riverains.

Elle permet par ailleurs d'apporter un nouveau regard en matière de prévention contre le risque d'inondation en associant une meilleure connaissance des risques du territoire aux décisions d'aménagement et de planification urbaine.

Enfin, elle amène à se questionner sur la question de l'eau dans sa globalité en associant la prise en compte de la biodiversité, la protection et la restauration des milieux aquatiques et la défense contre les inondations.

Inondations ANTICIPER ET S'ADAPTER

En juin dernier, la commune de Bergerac a subi de plein fouet une vague d'intempéries qui a provoqué des inondations dans plusieurs quartiers de la ville. Les Services Techniques de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise ont été mis à disposition et des ingénieurs de la structure EPIDOR sont venus renforcer le dispositif pour établir un diagnostic.

Pour rappel, Epidor est une structure publique qui regroupe les 6 départements traversés par la rivière Dordogne pour une politique de gestion cohérente et durable de l'eau.

16 étudiants ont mené une enquête sur le cycle de l'eau

Du 7 au 14 septembre 2018, des étudiants de l'Université de Limoges, en collaboration avec EPIDOR, sont intervenus sur le territoire de la CAB. Ils ont mené une enquête visant à établir un diagnostic sur le grand et petit cycle de l'eau. Cette étude entre dans le cadre de la prise de compétences de la GEMAPI. Les étudiants ont rencontré les élus de 35 communes sur les 38 que compte la CAB.

Un questionnaire a permis de recueillir les données non inventoriées et les perceptions des élus sur de nombreuses thématiques : eau potable, assainissement collectif et non-collectif, eaux pluviales, inondations, agriculture, industries, étiage, milieux naturels, gestion, changement climatique. L'analyse des priorités liées à la gestion de l'eau par les communes de la CAB montre que

- 80% des communes sont concernées par des problématiques en lien avec les milieux naturels, l'assainissement et l'alimentation en eau potable.
- 60% des élus interrogés sont préoccupés par les risques liés aux inondations et aux eaux pluviales.
- 20% sont concernés par des problématiques agricoles ou industrielles.

Les débats avec les élus amènent à proposer de développer au niveau communal une information dynamique auprès de l'ensemble des propriétaires riverains, appuyés par les compétences techniques de la CAB.



les étudiants ont rencontré le maire de Thénac
Jean-Jacques Chapellet

Tribune **DES ÉLUS**

EXPRESSION DU FRONT DE GAUCHE

Un Président de la CAB aux antipodes des préoccupations de nos concitoyens

Alors que le territoire bergeracois n'échappe pas à la gronde légitime des français contre la baisse de leur pouvoir d'achat, la nécessité de plus de services publics, le président DELMARES et son équipe ont voté et appliqué une augmentation de 26,87% de la part intercommunale de la taxe d'habitation que vous venez de payer.

Cette augmentation, le président DELMARES a essayé de la camoufler au fond d'une délibération. Quand le groupe communiste et apparentés défendait votre pouvoir d'achat en dénonçant cette augmentation, une vraie supercherie, l'exécutif de la CAB nous opposait l'impérieux besoin d'investissement.

Au final, sur les 1 600 000 € de nouvelles recettes qui devaient servir exclusivement à l'investissement, nous avons identifié que 825 000 € étaient affectés au fonctionnement, dont pas moins de 150 000 € versés à une banque en frais bancaire.

Mais le pire pour notre collectivité était pourtant à venir, quand à contre temps d'une actualité sociale revendiquant un besoin légitime de pouvoir d'achat (mouvement des gilets jaunes), le président DELMARES et son équipe ont eu la « brillantissime » idée de réaliser le changement de nom de l'agglomération.

Devant l'incompétence de la présidence de la CAB à anticiper le coût de ce changement pour les finances de notre agglomération (quelques centaines de milliers d'euros pour le changement des logos des véhicules, cartes grises, signalétique, charte graphique et internet, papiers entête et enveloppes), notre groupe a demandé que ce sujet soit soumis au vote des habitants de la CAB.

Après un sondage réalisé sur internet par le journal « Sud Ouest », 72% des Bergeracois se sont exprimés contre le changement du nom de notre agglomération.

C'est ainsi que les bergeracois ont renvoyé aux oubliettes, la folie des grandeurs d'un président dispendieux, aux antipodes de leurs légitimes préoccupations !

EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ COMMUNAUTAIRE

Notre volonté est d'Assumer l'ambition que nous affichons pour ce territoire, malgré un budget limité et la baisse des dotations de l'état de près de 2 millions d'euros en 4 ans pour l'agglomération Bergeracoise.

Il suffit d'observer l'évolution des agglomérations qui nous entourent pour constater qu'il y avait urgence à s'unir et à prendre des mesures pour aménager nos espaces et mettre en place les conditions nécessaires à l'accueil et au mieux-être des habitants.

Il était donc nécessaire de mettre en œuvre nos projets structurants sans amoindrir la qualité des services attachés à nos compétences qu'elles soient économiques, environnementales ou sociales.

L'augmentation de la Taxe d'Habitation votée à 80% au conseil communautaire nous a paru être la solution la moins injuste car elle n'impacte pas les foyers les plus modestes.

Dans ce contexte difficile, de baisses de dotation, de redressement financier de la CAB, de prise de compétences supplémentaires et obligatoires sans transfert des fonds d'État correspondants ; nous sommes heureux d'avoir pu sauver la ligne de chemin de fer, outil indispensable de désenclavement pour l'avenir de notre territoire, fiers de réaliser des projets structurants, de travailler à la dynamique d'un marketing territorial pour impulser et participer à l'élan de développement de notre agglomération.

Les élus de la majorité CAB

**HAROUN**

Humour

Vendredi 01 février 2019 (20h30),
durée 1h20 au Centre Culturel Michel Manet**UN K-WAY NOMME DESIR**

Théâtre

Jeudi 28 mars 2019 (20h30), durée 50 mn
à l'Auditorium Espace François Mitterrand**LES DISCOURS DE ROSEMARIE**

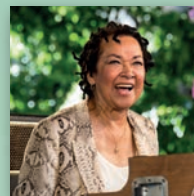
Théâtre

Mardi 07 mai 2019 (20h00), durée 1h10
à l'Auditorium Espace François Mitterrand**L'HEURE PÂLE**

Théâtre

Jeudi 07 février 2019 (20h30), durée 1h30
à l'Auditorium Espace François Mitterrand**LES PASSAGERS**

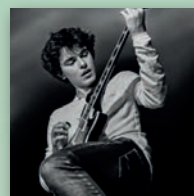
Danse, chant et jeu

Dimanche 31 mars 2019 (16h00), durée 50 mn
à l'Auditorium Espace François Mitterrand**RHODA SCOTT**

Jazz

Vendredi 17 mai 2019 (20h30), durée 1h30
au Centre Culturel Michel Manet**GRAND CORPS MALADE**

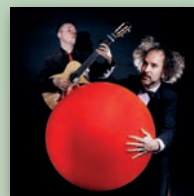
Musique

Vendredi 15 février 2019 (20h30), durée 1h45
au Centre Culturel Michel Manet**LA NUIT NE DURE PAS**Lecture musicale par Dani
et Emmanuelle SeignerVendredi 12 avril 2019 (20h30), durée 1h00
au Centre Culturel Michel Manet**TOM IBARRA**

Jazz

Samedi 18 mai (20h30), durée 1h30
au Centre Culturel Michel Manet**ZWÂI**

Cirque

Samedi 09 mars 2019 (20h30), durée 1h05
au Centre Culturel Michel Manet**LE DERNIER JOUR**Concert illustré de Sébastien Rost
et Nicolas PantalacciVendredi 19 avril 2019 (14h30), durée 50 mn
au Centre Culturel Michel Manet**AVEC**

Musique de David Sire

Dimanche 26 mai 2019 (16h00), durée 1h15
à l'Auditorium Espace François Mitterrand**LODKA**

Théâtre / Clown

Jeudi 21 mars 2019 (20h30), durée 1h40
au Centre Culturel Michel Manet**LES NUITS BARBARES**ou les premiers matins du monde
DanseMardi 30 avril 2019 (20h30), durée 1h10
au Centre Culturel Michel Manet**GABACHO MAROC**

Musique du monde

Vendredi 07 juin 2019 (20h30), durée 1h30
au Centre Culturel Michel Manet

Centre Culturel Michel Manet - Place Gambetta à Bergerac.

Informations, billetterie et programme en ligne sur le site <https://www.la-cab.fr/centre-culturel-et-auditorium>**A DÉCOUVRIR !
DANS LE PROCHAIN NUMÉRO****CRÉATION D'UNE FILIÈRE ALIMENTAIRE EN BERGERACOIS**Dans le cadre du PAT (Plan Alimentaire Territorial),
porté par la Délégation Générale du Grand Bergeracois,
la CAB crée une filière alimentaire en 2019.